



CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC

Je, Philippe Morin, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le règlement numéro 582 aux endroits suivants, et ce, en date du 14 janvier 2021 :

Publication de l'avis public aux endroits suivants :

- Bureau municipal situé au 65, rue Lessard, à Saint-Jean-de-Matha
- Site Internet de la Municipalité : www.municipalitestjeandematha.qc.ca, à la section *Avis publics*

Tel que prévu au règlement numéro 575 adopté le 9 septembre 2019 par le conseil municipal, je, Philippe Morin, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le règlement numéro 582 sur le site Internet de la Municipalité le 14 janvier 2021.

Philippe Morin
Directeur général et secrétaire-trésorier

Date